



Le statut de pays en développement à l'OMC est justifié pour la Chine et l'Inde

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), 25 juillet 2021

PLAN

Résumé

Introduction

I – Indicateurs macro-économiques des EU, UE28, Japon, Canada, Chine et Inde

II – Performance sociale

III – Performance environnementale

IV – Performances commerciales

IV – Comparaison des soutiens agricoles

Conclusion

Résumé

Le présent document tente de clarifier la question de l'autodétermination du statut de chaque membre de l'OMC en tant que pays développé ou pays en développement (PED), qui a été contestée principalement par les États-Unis (EU), suivis par l'UE, contre la Chine et l'Inde.

Dans son discours inaugural du 13 février 2021, la nouvelle directrice générale de l'OMC, Mme Ngozi Okonjo-Iweala, a déclaré vouloir prendre au sérieux le préambule de l'OMC : "*Le préambule de l'Accord de Marrakech stipule que les objectifs de l'OMC sont de relever les niveaux de vie, d'assurer le plein emploi, d'augmenter les revenus... L'OMC concerne les gens ! Il s'agit de travail décent !*". Et, le 26 avril 2021, elle a déclaré que l'une de ses trois priorités serait de s'attaquer aux subventions agricoles, accordées pour la plupart par les pays développés, dont les États-Unis et l'Union européenne. C'est pourquoi le présent document établit des comparaisons par habitant entre six membres de l'OMC : quatre membres occidentaux – EU, UE28, Canada, Japon –, la Chine et l'Inde en 2019 et 2020, sur cinq points : revenus et salaires, performances sociales, performances environnementales, performances commerciales et soutien agricole.

Sur tous ces points, la Chine et l'Inde sont fondées à revendiquer leur statut de pays en développement. En quelques mots : 1) le revenu par habitant des EU en PPA (parité de pouvoir d'achat) était en 2019 3,6 fois plus élevé que celui de la Chine et 9,3 fois plus élevé que celui de l'Inde ; 2) l'indice de développement humain ajusté aux inégalités des EU et de l'UE était de 22 % supérieur à celui de la Chine et 44 % supérieur à celui de l'Inde ; 3) les émissions cumulées de CO₂ des EU étaient deux fois plus élevées que celles de la Chine et 8,3 fois plus élevées que celles de l'Inde, tandis que celles de l'UE étaient 1,8 fois plus élevées que celles de la Chine et 7.7 fois plus que celles de l'Inde; 4) les exportations américaines de tous les produits par habitant étaient 2,4 fois supérieures à celles de la Chine en 2020 et 21,7 fois supérieures à celles de l'Inde, et les exportations alimentaires américaines par habitant étaient 9,5 fois plus importantes que celles de la Chine et 17,3 fois plus importantes que celles de l'Inde ; 5) le soutien agricole total par unité de travail agricole (UTA) était 8,3 fois plus important que celui de la Chine pour les EU et 2,3 fois plus important que celui de la Chine pour l'UE28, et il était 11,1 fois plus

important que celui de l'Inde pour les EU et 3,1 fois plus important que celui de l'Inde pour l'UE28.

Cependant cette justification du statut d'économies en développement de la Chine et de l'Inde ne doit pas être considérée comme une approbation de nombreux autres aspects de leurs politiques, tant sur le plan interne – avec des régimes non démocratiques et la persécution des Musulmans en Chine avec les Ouïghours et en Inde depuis Narendra Mody – que sur le plan externe, notamment le développement de l'impérialisme économique chinois avec la route de la soie, et le risque d'un endettement trop important de l'Afrique vis-à-vis de la Chine.

* *
*

Introduction

Le présent document tente de clarifier la question de l'autodétermination du statut de chaque membre de l'OMC en tant que pays développé ou pays en développement (PED), en comparant les données officielles disponibles de six membres de l'OMC : quatre membres occidentaux – Etats-Unis (EU), UE28, Canada, Japon –, la Chine et l'Inde en 2019 et 2020.

Dans son discours inaugural du 13 février 2021, la nouvelle directrice générale de l'OMC, Mme Ngozi Okonjo-Iweala, a déclaré vouloir prendre au sérieux le préambule de l'OMC : "*Le préambule de l'Accord de Marrakech stipule que les objectifs de l'OMC sont de relever les niveaux de vie, d'assurer le plein emploi, d'augmenter les revenus, d'accroître la production et le commerce des biens et des services, et de rechercher l'utilisation optimale des ressources mondiales conformément à l'objectif du développement durable*". *Le préambule dit tout ! L'OMC concerne les gens ! Il s'agit de travail décent ! Mettons son objectif primordial au premier plan en tant que force motrice de tout ce que nous cherchons à réaliser pour le système commercial multilatéral... Les travaux de l'OMC dans des domaines nouveaux ou novateurs ne signifient pas que les sujets traditionnels tels que l'agriculture sont oubliés. L'agriculture est particulièrement importante pour de nombreux pays en développement et pays les moins avancés. L'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits d'exportation présentant un intérêt pour ces pays est d'une importance capitale, tout comme le traitement du soutien interne qui fausse les échanges. Les droits croissants des Membres en matière de soutien interne doivent être abordés afin d'uniformiser les règles du jeu et d'offrir des opportunités aux petits agriculteurs*"¹. Et, lors d'une vidéoconférence organisée par la Commission européenne le 26 avril 2021, "*Okonjo-Iweala a déclaré que l'une de ses trois priorités pour cette année sera de s'attaquer aux subventions agricoles, qui sont principalement accordées par les nations développées, notamment les États-Unis et l'UE... Elle a déclaré que Pékin souhaite voir des progrès sur les subventions agricoles, qui représentent actuellement environ 1 000 milliards d'euros et pourraient doubler d'ici 2030. "J'aimerais examiner les subventions dans leur ensemble" et voir comment "à tous points de vue, nous créons des conditions de concurrence équitables", a déclaré le chef de l'OMC*"².

Prenant au sérieux le Dr Ngozi Okonjo-Iweala, selon laquelle l'OMC concerne les personnes, les comparaisons se feront essentiellement par habitant et porteront sur cinq points : revenus et

¹ https://www.wto.org/english/news_e/news21_e/dgno_15feb21_e.pdf

² <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/news/wto-chief-targets-eus-farm-policy-as-part-of-global-discussion-on-subsidies/>

salaires, performances sociales, performances environnementales, performances commerciales et aides agricoles. Sur toutes ces questions, la Chine et l'Inde sont fondées à revendiquer leur statut de pays en développement. Pour faciliter la lecture du document, les tableaux détaillés n'apparaissent que dans la version longue de l'étude.

I - Indicateurs macro-économiques des États-Unis, de l'UE28, du Japon, du Canada, de la Chine et de l'Inde

Les indicateurs macroéconomiques de l'UE28 n'étant pas disponibles, mais uniquement ceux de la zone euro, on utilise les données des trois principaux pays : Allemagne, France, Royaume-Uni (RU), à côté de celles des EU, du Japon, du Canada, de la Chine et de l'Inde. Le tableau 1 montre que le revenu par habitant des États-Unis (EU) en PPA (parité de pouvoir d'achat) était en 2019 3,6 fois supérieur à celui de la Chine et 9,3 fois supérieur à celui de l'Inde. En termes de PIB nominal par habitant, le niveau américain était 5,8 fois plus élevé que celui de la Chine et 31,2 fois plus élevé que celui de l'Inde. Et le salaire moyen américain en PPA était 3,4 fois plus élevé en 2019 qu'en Chine et 8,1 fois plus qu'en Inde.

L'emploi dans l'agriculture (sans la sylviculture et la pêche) était 18,1 fois plus élevé en Chine qu'aux EU en 2019 et 40,4 fois plus élevé en Inde.

Il est clair que ces indicateurs macro-économiques justifient le statut de pays en développement de la Chine et de l'Inde à l'OMC.

II – Les performances sociales

Le tableau 2 repose principalement sur l'indice de développement humain (IDH) du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) qui est un indice statistique composite de l'espérance de vie, de l'éducation et du revenu par habitant, utilisé pour classer les pays en fonction de leur développement humain. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) est le niveau réel de développement humain tenant compte des inégalités de revenu. L'IDH moyen non pondéré des 6 pays développés, qui s'élevait à 0,926 en 2019 (qui était également celui des EU et des trois pays de l'UE), était supérieur de 21,7 % à celui de la Chine et de 43,6 % supérieur à celui de l'Inde. Et l'IDHI des EU était 26,4 % plus élevé que celui de la Chine et 70,1 % plus élevé que celui de l'Inde.

En fait la répartition des revenus aux EU est plus inégale qu'en Chine et en Inde si l'on compare la part de revenu des 1% les plus riches et des 40% les plus pauvres : aux EU, les 1% les plus riches ont reçu en 2019 20,5% du revenu national tandis que les 40% les plus pauvres en ont reçu 15,4%, soit un écart de 5,1% entre les deux. En Chine, les 40% les plus pauvres ont reçu 17,2% du revenu national et les 1% les plus riches 13,9%, soit un écart de 3,3% entre les deux. Et si, en Inde, les 1% les plus riches ont reçu 21,3% du revenu national (plus qu'aux EU) contre 18,8% pour les 40% les plus pauvres, l'écart entre les deux n'est que de 2,5%. En outre, à l'exception des EU, les deux indicateurs d'inégalité des revenus sont plus faibles dans les cinq autres pays occidentaux qu'en Chine et en Inde.

Même si l'espérance de vie à la naissance et les taux de mortalité maternelle et infantile (des enfants de moins d'un an) en 2019 sont nettement plus élevés aux EU que dans les trois pays de l'UE, au Canada et au Japon, ils sont beaucoup plus faibles qu'en Chine et en Inde. La mortalité maternelle à la naissance aux EU représentait 65,5 % de celle de la Chine et 14,3 % de celle de

l'Inde et le taux de mortalité infantile aux EU représentait 75,7 % de celui de la Chine et 18,7 % de celui de l'Inde.

Ici encore, ces deux séries d'indicateurs sur les inégalités de revenus et de santé justifient leur statut de pays en développement à l'OMC.

III – Performance environnementale

Le tableau 3 indique d'abord la quantité et la part de chaque pays (et de l'UE28) dans les émissions mondiales cumulées de gaz à effet de serre (GES) en équivalent CO₂ depuis 1751, puis dans les émissions totales et celles provenant de l'agriculture en 2019.

En ce qui concerne les émissions cumulées, la part des EU (24,82 %) était deux fois supérieure à celle de la Chine et 8,3 fois supérieure à celle de l'Inde, tandis que la part de l'UE28 (22 %) était 1,8 fois supérieure à celle de la Chine et 7,7 fois supérieure à celle de l'Inde.

Pour 2019, les GES totaux des EU n'ont représenté que 49 % de ceux de la Chine mais deux fois ceux de l'Inde et, par habitant, 2,3 fois ceux de la Chine et 9,6 fois ceux de l'Inde. Pour l'UE28, le total des GES était de 35% de celui de la Chine et de 1,4 fois celui de l'Inde et, par habitant, de 92% de celui de la Chine et de 3,8 fois celui de l'Inde.

Pour les émissions de GES de l'agriculture en 2019, le niveau des EU correspondait à 57 % de celui de la Chine et à 60 % de celui de l'Inde mais, par habitant, il était 2,5 fois supérieur à celui de la Chine et de l'Inde. Pour l'UE28, les émissions de l'UE représentaient 60% de celles de la Chine et 64% de celles de l'Inde mais, par habitant, elles étaient 1,7 fois supérieures à celles de la Chine et de l'Inde.

Il est clair qu'en matière de changement climatique, la Chine et l'Inde peuvent revendiquer leur statut de pays en développement.

IV – Performances commerciales des EU, de l'UE28, du Japon, du Canada, de la Chine et de l'Inde : 2019 et 2020

Par souci de simplification, les données sont présentées ici avec un seul décile après la virgule (deux dans la version complète) et pour 2020 uniquement (les données 2019 le sont aussi dans la version complète) et on ne commentera les données sur les échanges des produits alimentaires + matières premières agricoles que dans la version complète car elles ne sont pas très supérieures à celles portant sur les seuls produits alimentaires.

Le tableau 4 compare les exportations des principaux pays occidentaux à celles de la Chine et de l'Inde en 2019 et 2020 pour les produits totaux et les produits alimentaires, et les déduit par habitant. Si les exportations totales des EU n'ont représenté que 55% de celles de la Chine en 2020, elles étaient 2,4 fois supérieures par habitant, et si elles étaient 5,2 fois plus importantes que celles de l'Inde, elles l'étaient 21,7 fois plus par habitant. Si les exportations totales de l'UE28 n'ont représenté que 81,6 % de celles de la Chine, elles ont été 2,3 fois supérieures par habitant, et si elles ont été 7,7 fois supérieures à celles de l'Inde, elles l'ont été 20,6 fois plus par habitant.

Si les exportations alimentaires des EU ont été 2,1 fois supérieures à celles de la Chine, elles ont été 9,5 fois supérieures par habitant, et si elles ont été 4,5 fois supérieures à celles de l'Inde,

elles l'ont été 17,3 fois plus par habitant. Si les exportations alimentaires de l'UE28 ont été 2,3 fois supérieures à celles de la Chine, elles l'ont été 6,5 fois plus par habitant, et si elles ont été 4,7 fois supérieures à celles de l'Inde, elles l'ont été 12,5 fois plus par habitant.

Ainsi, le fait que les exportations par habitant de tous les produits et denrées alimentaires des EU et de l'UE28 soient nettement supérieures à celles de la Chine et de l'Inde justifie clairement leur statut de pays en développement à l'OMC. Mais qu'en est-il de la comparaison des importations et des balances commerciales ?

Le tableau 5 montre que les importations totales des EU ont été 1,2 fois supérieures à celles de la Chine et 5,1 fois plus par habitant, et si elles ont été 6,5 fois supérieures à celles de l'Inde, elles l'ont été 27,3 fois plus par habitant. Si les importations totales de l'UE28 ont dépassé de 1,1% celles de la Chine, elles l'ont dépassé 3,2 fois plus par habitant, et si elles ont dépassé de 6,3 fois celles de l'Inde, par habitant elles l'ont dépassé 16,9 fois.

Si les importations alimentaires des EU ont été 1,03 fois supérieures à celles de la Chine, elles l'ont été 4,4 fois plus par habitant, et si elles ont été 8,2 fois supérieures à celles de l'Inde, elles l'ont été 27,3 fois plus par habitant. Si les importations alimentaires de l'UE28 ont été 1,01 fois supérieures à celles de la Chine, elles l'ont été 2,9 fois plus par habitant, et si les importations alimentaires de l'UE28 ont été 8,2 fois supérieures à celles de l'Inde, elles l'ont été 22 fois plus par habitant.

Même s'il est théoriquement discutable de considérer que les importations plus élevées par habitant des EU et de l'UE28 sont un signe de leur développement et, à l'inverse, que les importations plus faibles par habitant de la Chine et de l'Inde sont un signe de leur sous-développement, l'Accord de l'OMC donne la priorité à l'accès aux marchés pour les Membres en développement : *"Reconnaissant en outre qu'il est nécessaire de déployer des efforts positifs pour faire en sorte que les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, s'assurent une part de la croissance du commerce international qui corresponde aux besoins de leur développement économique"*, et plus encore l'Accord sur l'agriculture : *"Les pays développés Membres tiendraient pleinement compte des besoins et de la situation particuliers des pays en développement Membres en prévoyant une amélioration plus marquée des possibilités et modalités d'accès pour les produits agricoles présentant un intérêt particulier pour ces Membres"*. D'autre part, il est clair que les exportations nettement supérieures des EU et de l'UE28 leur ont donné la capacité d'importer davantage, de sorte que les importations par habitant de la Chine et de l'Inde, inférieures à celles des EU et de l'UE28, justifient leur statut de pays en développement à l'OMC.

Le tableau 6 sur la balance commerciale (exportations du tableau 4 moins importations du tableau 5) montre que la Chine est le seul des 6 pays à avoir un solde largement positif pour tous les produits en 2019 comme en 2020 (le Japon aussi en 2020). Par contre la Chine a le plus grand déficit dans les échanges alimentaires : 2,9 fois celui des EU en 2019 et 5 fois en 2020.

Ainsi, le déficit américain pour tous les produits de 975 milliards de dollars (Md\$) en 2020 a été 1,8 fois supérieur à l'excédent chinois de 530 Md\$, mais par habitant le déficit américain de 2 946 dollars a été 7,9 fois supérieur à l'excédent chinois de 371 dollars. Le déficit américain de tous les produits a été 10,5 fois supérieur à celui de l'Inde et, par habitant, il a été 43,9 fois supérieur à celui de l'Inde ! Le déficit de l'UE28, tous produits confondus, de 188 Md\$, représentait 35 % de l'excédent de la Chine et, par habitant, le déficit de l'UE de 366 dollars

était 22 % plus élevé que l'excédent de la Chine de 300 dollars. Le déficit de l'UE était deux fois supérieur à celui de l'Inde et, par habitant, il l'était 5,5 fois plus.

Pour les produits alimentaires (ainsi que pour ceux-ci plus les matières premières agricoles), le Canada et l'Inde sont les seuls des 6 pays à avoir un excédent en 2019 et 2020 (l'UE a un déficit à cause des poissons et préparations). Le déficit alimentaire américain de 17,9 Md\$ en 2020 ne représente que 19,9 % de celui de la Chine et, par habitant, le déficit alimentaire américain est inférieur de 13,5 %. Comparé à l'excédent alimentaire de 14,4 Md\$ de l'Inde (malgré son grand nombre de personnes sous-alimentées !), le déficit alimentaire américain était 1,3 fois inférieur à l'excédent indien et, par habitant, il était 5,3 fois inférieur. Le déficit alimentaire de l'UE28 ne représentait que 4,0 % de celui de la Chine mais, par habitant, il était de 11,2 % de celui de la Chine. Le déficit alimentaire de l'UE28 était inférieur de 29,5% à l'excédent alimentaire de l'Inde et, par habitant, l'excédent alimentaire de l'UE28 était supérieur de 71,2% à celui de l'Inde.

Pour conclure la comparaison des échanges, les déficits américains et européens plus importants que l'excédent chinois pour tous les produits, y compris par habitant, ne plaident pas pour le statut de pays en développement de la Chine mais le contraire joue pour les échanges de produits alimentaires où le déficit américain par habitant est inférieur à celui de la Chine, et le déficit alimentaire de l'UE28 est bien inférieur à l'excédent indien, ce qui plaide pour leur statut de pays en développement, d'autant plus que la part de l'agriculture dans le PIB et l'emploi est très supérieurs en Chine et en Inde qu'aux EU et dans l'UE28.

IV – Comparaison des soutiens agricoles des 6 pays en 2019

Malgré les limites théoriques et opérationnelles des indicateurs de l'OCDE sur les soutiens agricoles, puisqu'ils sont utilisés dans le monde entier, comparons leurs niveaux aux EU, UE28, Canada et Japon avec ceux de la Chine et de l'Inde.

L'indicateur le plus significatif de l'OCDE est l'EST (estimation du soutien total) agricole par unité de travail agricole (UTA), dont on exclut le SPM (soutien des prix du marché) car il concerne essentiellement la protection des importations, notamment depuis 2014 où toutes les subventions explicites à l'exportation ont été supprimées. En 2019, l'EST-SPM des EU était de 92.966 Md\$ qui, divisé par 2,363 millions d'UTA, impliquait une subvention moyenne de 39 342 dollars par UTA. Dans le même temps, l'EST-SPM de l'UE28 était de 97,237 Md\$ qui, divisé par 8,954 millions d'UTA, impliquait une subvention moyenne de 10 860 dollars par UTA. Et l'EST-SPM de la Chine était de 93,386 Md\$ qui, divisé par 211,780 millions d'UTA, impliquait une subvention moyenne de 4 747 dollars par UTA. En d'autres termes, la subvention par UTA était 8,3 fois supérieure à celle de la Chine pour les EU et 2,3 fois pour l'UE28. Et l'EST-SPM par UTA des EU était 11,1 fois supérieure à celle de l'Inde et celui de l'UE28 3,1 fois supérieure.

On peut argumenter de la nécessité d'exclure de l'EST des EU son aide alimentaire intérieure considérable mais alors il faut le faire aussi pour l'Inde et l'on fait en outre face à une incohérence entre les données de l'OCDE et les notifications faites à l'OMC pour les EU comme pour l'Inde : si l'aide alimentaire intérieure américaine a été notifiée à 94,618 Md\$ dans la boîte verte de l'OMC pour 2018-19, les données de l'OCDE montrent que les transferts autres que par produit aux consommateurs par les contribuables pour l'aide alimentaire intérieure ont été de 40,192 Md\$ en 2019. Et si l'Inde a notifié dans la boîte verte de l'OMC 17,212 Md\$ pour les stocks publics à des fins de sécurité alimentaire pour 2019, les données de l'OCDE montrent que les mêmes transferts autres que par produit aux consommateurs par les contribuables étaient

de 16,932 Md\$ en 2019, mais ont bondi à 58,148 Md\$ en 2020 ! Mais la Chine n'a notifié que 1,149 Md\$ d'aide alimentaire intérieure pour 2016.

Si l'on exclut de l'EST-SPM des EU les 40,192 Md\$, la subvention par UTA tombe à 52 744 dollars et l'EST-SPM/UTA des EU tombe à 22 333 dollars, de sorte que la subvention agricole des EU était encore 4,7 fois supérieure à celle de la Chine et 6,3 fois plus à celle de l'Inde. De la même manière, si l'on exclut de l'EST-SPM de l'Inde son aide alimentaire intérieure de 16 932 dollars, son (EST-SPM)/UTA tombe à 2 730 dollars, de sorte que la subvention agricole des EU était 8,2 fois supérieure à celle de l'Inde. D'autre part, l'aide alimentaire intérieure de l'UE28 est très faible car la plupart des Etats membres de l'UE bénéficient d'importantes prestations sociales (dont des salaires minimaux) et, en outre, la plupart des aides directes de l'UE ne sont pas notifiées à l'OMC sous prétexte qu'ils ne fausseraient pas les échanges car essentiellement découplés ou plafonnés.

En outre, SOL a montré que la méthodologie absurde de l'Accord sur l'agriculture (AsA) pour évaluer l'aide alimentaire intérieure peut être appliquée aux EU au lieu d'être notifiée dans la boîte verte de l'OMC, de sorte que, pour 8 produits seulement – trois céréales (farine de blé, farine de maïs, riz), trois viandes (bœuf, porc, volaille), produits laitiers en équivalent lait et œufs – les EU auraient dû notifier à l'OMC 12,785 Md\$ en 2012 dans la MGS par produit de leur aide alimentaire intérieure. Ce montant aurait été 5,5 supérieur à la MGS indienne correspondante pour le riz et le blé ! Pourtant, c'est l'Inde qui est condamnée par les règles de l'OMC alors que les EU notifient toute leur aide alimentaire intérieure dans la boîte verte !³

Conclusion

Il est clair que sur les cinq questions – niveaux de revenus et de salaires, performances sociales, performances environnementales, performances commerciales et soutien agricole – la Chine et l'Inde sont en droit de revendiquer le statut de pays en développement bénéficiant d'un traitement spécial et différencié (TSD) en vertu des règles de l'OMC. De nombreuses autres raisons plaident en faveur de ce statut, que l'on peut voir dans d'autres documents de SOL ci-dessous.

Cependant cette justification du statut d'économies en développement de la Chine et de l'Inde ne doit pas être considérée comme une approbation de nombreux autres aspects de leurs politiques, tant sur le plan interne – avec des régimes non démocratiques et la persécution des Musulmans en Chine avec les Ouïghours et en Inde depuis Narendra Mody – que sur le plan externe, notamment le développement de l'impérialisme économique chinois avec les Routes de la soie, et le risque d'un endettement trop important de l'Afrique vis-à-vis de la Chine.

- *Ne pas supprimer l'OMC mais son contrôle par le duopole EU-UE, en particulier pour les produits agricoles et alimentaires*, SOL, 6 mars 2021 : <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/Ne-pas-supprimer-l%E2%80%99OMC-mais-son-contr%C3%B4le-par-le-duopole-EU-UE-06-03-21.pdf>

- *La décision biaisée du groupe spécial de l'OMC dans l'affaire États-Unis-Chine sur le soutien interne aux producteurs agricoles*, SOL, 5 août 2020 : <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/La-d%C3%A9cision-biais%C3%A9e-du-groupe-sp%C3%A9cial->

³ *Une solution permanente au problème crucial des stocks publics de sécurité alimentaire qui bénéficierait aussi aux pays développés*, SOL, 11 mai 2017 : <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2017/01/Une-solution-permanente-au-probl%C3%A8me-crucial-des-stocks-publics-de-s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire.pdf>

1%C3%89tats-Unis-Chine-sur-le-soutien-interne-aux-producteurs-agricoles-5-ao%C3%BBt-2020.pdf

- *Reconstruire l'OMC pour un développement planétaire durable*, SOL, 12 juillet 2020 : <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/Reconstruire-IOMC-pour-un-d%C3%A9veloppement-plan%C3%A9taire-durable-J.-Berthelot-12-juillet-2020.pdf>

- *Unifier les positions des pays en développement sur la boîte verte et la boîte bleue*, SOL, 13 décembre 2019 : <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2019/12/Unifier-les-positions-des-pays-en-d%C3%A9veloppement-sur-la-bo%C3%AEte-verte-et-la-bo%C3%AEte-bleue-SOL-13-d%C3%A9cembre-2019.pdf>

- *Des droits de douane au taux de protection agricole total : le cas des échanges Union européenne-Afrique de l'Ouest*, SOL, 14 février 2018 : <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2019/01/Des-droits-de-douane-au-taux-de-protection-agricole-total-cas-des-relations-UE-AO-SOL-14-02-18.pdf>

- *SOL's proposal to solve the Public Stockholding's impasse*, SOL, December 13, 2017: <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2017/01/SOLs-proposal-to-solve-the-Public-Stockholdings-impasse-December-13-2017.docx.pdf>